

Ecole du Puy de Nelle
Champniers
Rue des Colverts
16430 Champniers
Tel : 05 45 69 93 61
Messagerie : ce.0160274L@ac-poitiers.fr

Procès Verbal du conseil d'école du vendredi 17 novembre 2017

Présents :

Municipalité : Mme Averlan

Parents délégués : Mmes Bondeux, Brehier, Hoyé, Lassaigne, Sirokos, Vincent, Mrs Haider, Touche

Équipe enseignante : Mr Frinaud, directeur, Mmes Bossant, Brunet, Canon, Lacroix, Laroche-Vigier, Morisset, Raynaud, Rolland.

Excusées : Madame Jallageas, parent élu ; Mme Midy, DDEN

Début de la séance : 18h00

Ordre du jour :

- **Composition et fonction du conseil d'école**
- **Bilan de rentrée (équipe, effectifs, travaux)**
- **Aménagement du temps scolaire (semaine / journée)**
- **Entrée et sortie de l'école**
- **Mise à jour et vote du règlement scolaire**
- **Projets de l'année**
- **Questions diverses**

Composition et fonction du conseil d'école :

Composition du conseil d'école : le directeur (président), le maire ou son représentant, un conseiller municipal, les maitres de l'école, un des maitres du RASED, les représentants des parents d'élèves élus (autant de parents que de classes), le DDEN.

Voix consultatives: l'IEN, les ATSEM, le médecin scolaire, les assistantes sociales et toute personne jugée utile à la tenue des débats.

Le conseil se réunit une fois par trimestre. Il peut être réuni exceptionnellement à la demande du directeur, du maire, de la moitié de ses membres.

Il vote le règlement intérieur, donne son avis sur la sécurité, les budgets, les rythmes scolaires, etc...

Un exemplaire du Procès Verbal est envoyé à l'Inspectrice de Circonscription, à la municipalité, au DDEN, aux parents d'élèves élus, un exemplaire est affiché à l'école, un autre mis en ligne sur le site.

Bilan de rentrée (équipe, effectifs, travaux) :

- L'équipe est constituée de 9 maitres (dont une maitresse à temps partiel qui effectue 2 X 1,5 jour de décharge et une demi-journée de remplacement à l'extérieur), de deux AVS (Auxiliaire de vie scolaire) et d'une volontaire de service civique (jusqu'au 6 juillet 2018).
- Effectifs des classes :
CP : 21 et 21 ; CE1: 27 ; CE2 : 28 CE2-CM1: 27 ; CM1 : 27 ; CM2 : 25 ; CM2 : 26
Total de l'école au 4 / 11 / 2017 : 202

Travaux :

Les travaux du restaurant scolaire sont terminés ; le couloir et le hall d'entrée sont de nouveau en fonction. Les extérieurs ont été nettoyés, ressemés et les bordures réaménagées.

Deux VPI et des tableaux blancs ont été installés dans les classes de CE1 et CE2 / CM1, ce qui fait que toutes les classes sont équipées ; l'un a été financé par la communauté de communes, l'autre par la commune de Champniers.

Exercices Incendie :

- 2 exercices ont été effectués le 26 septembre et le 17 octobre, ce qui a également permis de tester la nouvelle centrale d'alarme installée à la fin des travaux.
- L'école a été évacuée en 3 et 4 minutes. Le personnel de cuisine n'a pas évacué au deuxième exercice. Les portes coupe feu n'ont pas fonctionné dans la partie cuisine.

Exercices PPMS anti intrusion et PPMS catastrophes naturelles confinement : à venir

Aménagement du temps scolaire :

La directrice académique a lancé, par une note de service en date du 3 novembre une réflexion sur l'aménagement du temps scolaire.

Le cadre général reste 24 h d'enseignement sur 9 demi-journées dont le mercredi matin. 5 h 30 d'enseignement maximum par jour, 3 h 30 maximum par demi-journée. Il s'agit de l'organisation actuelle sur les écoles de Champniers.

Le cadre dérogatoire (voir circulaire distribuée aux membres du conseil d'école)

La question sera inscrite à l'ordre du jour du conseil d'école du 2ème trimestre qui devra se réunir entre le 26 février et le 15 mars 2018 et se prononcer sur l'aménagement du temps scolaire.

Un papier signé par le Maire de la commune et le Directeur d'école sera à retourner avant le 16 mars 2018.

Les parents délégués demandent si la mairie organisera un sondage auprès des parents concernant les rythmes. Mme Averlan ne pense pas que ce sera le cas et suggère aux parents délégués de le faire avant de pouvoir voter au conseil d'école concerné.

Le conseil discute de la teneur de ce questionnaire et du meilleur moment pour le transmettre aux familles. Il est important de garder en tête dans ces débats l'intérêt pour les enfants. Il sera donc utile de fournir aux parents des informations sur toutes les organisations possibles.

A cet effet, Mme Averlan informe que M. Faret, représentant de Madame la Directrice académique, et Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale participeront à une réunion le 5 décembre avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les élus, et les associations participant au TAP.

En résumé, il sera judicieux de prendre le temps de bien s'informer avant justement de transmettre les sondages pour que chacun puisse donner son avis.

Les parents proposent de préparer un questionnaire et de le soumettre à la municipalité avant de le transmettre aux parents et trouvent important de faire les choses ensemble de manière à pouvoir récolter l'avis des familles.

Entrée et sortie de l'école :

La période des travaux a permis aux enseignants de tester la sortie par la cour à l'arrière de l'école. L'espace y est plus grand, plus fonctionnel qu'à l'avant, à cette heure où la majorité des élèves effectue sa sortie par

le même espace, contrairement au matin où les arrivées sont échelonnées. C'est pourquoi les enseignants souhaiteraient que la grille soit la sortie définitive.

Cela nécessiterait le réaménagement de cet accès. Madame Averlan verra quels sont les travaux envisageables et donnera la réponse le plus rapidement possible.

Le conseil discute des horaires et modalité d'ouverture des portails (en bas de l'école et sur les parkings du centre de loisir). Mme Averlan informe que la municipalité travaille en ce moment à améliorer la sécurité de l'école : des sonnettes et visiophones vont être installés, une réflexion est menée à ce sujet.

Il conviendrait d'informer tout le monde de ce qu'il faut faire selon l'heure à laquelle on se présente à l'école : en effet si le portail est fermé, il faudra passer par l'espace jeunesse.

Les choses se mettent en place difficilement, mais elles se font pour une meilleure sécurisation du site.

Les parents signalent, par exemple, qu'en arrivant à 8h40 ils trouvent portes closes et ne peuvent pas déposer leur enfant à la garderie dans la cour de l'école à ce moment-là.

Mise à jour et vote du règlement intérieur :

Un point est rajouté au règlement concernant le site internet suite à une remarque des parents sur le manque d'informations à ce sujet. M le directeur rappelle que l'adresse du site est donnée sur la couverture du livret de présentation de l'école remis à chaque famille en début d'année :

« l'école dispose d'un site internet accessible à cette adresse : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/champniers-puy-de-nelle>, Les procès verbaux des conseils d'école ainsi que des informations sur la vie de l'école y sont disponibles. Chaque classe peut disposer d'un espace dédié auquel les élèves auront accès grâce à un identifiant et un mot de passe. »

Un avenant sera apporté au règlement concernant les horaires d'ouverture des portails ainsi que les lieux d'entrée et de sortie de l'école.

Le conseil d'école valide ces modifications. Le règlement sera transmis aux familles ainsi que la charte de l'utilisation d'internet à l'école pour les élèves de cycle 3.

Projets de l'année :

- **École et cinéma** : chaque classe inscrite ira voir au moins deux films dans l'année. Un travail est fait autour de la projection dans les classes. L'APE finance les séances.
- **Spectacles / théâtre** : chaque classe assistera à un spectacle dans l'année scolaire. Les titres des spectacles prévus seront mis sur le site de l'école. Les CM2 vont écrire et jouer une pièce de théâtre qu'ils présenteront lors de la fête de l'école.
- **VTT** : 6 séances ont été dispensées à la classe de CM2 de madame Raynaud sur la première période. Différents parcours et exercices de difficulté croissante ont été proposés.

L'autre classe de CM2 aura également un cycle de 6 séances à compter du 1er mars. Une demande de financement a été déposée pour deux séances supplémentaires pour chaque classe axées autour de la prévention routière. Le cycle se terminera à Saint Lary avec des sorties adaptées au niveau de chaque groupe.

- **USEP** : plusieurs rencontres sportives sont prévues dans l'année dont certaines ont déjà été faites.
 - cycle 2 : orientation à Brie. A faire : gym au sol, multiactivités, uniok...
 - cycle 3 : pentathlon. A faire : sports innovants, orientation, course longue, multiactivités...

Au delà des objectifs sportifs, cela permet aussi aux enfants d'un même secteur de collège de se rencontrer et motive les élèves lors des séances à l'école.

Les enseignants transmettent les dates le plus tôt possible, M. Frinaud mettra ces dates sur le site de l'école.

- **Lire et faire lire** a démarré le mardi 14 novembre de 12h40 à 13h10. 63 inscrits pour 10 bénévoles.

Compte tenu du grand nombre de bénévoles, deux sessions ont pu être mises en place : pour les cycles 3 puis les cycle 2.

- **Chorales cycles 2 et 3 :**
Pas de spectacle pour la fête de la musique cette année, mais le projet sera reconduit en 2019.
- **Jardinage :** les CE2 continuent le projet autour du jardinage.
- **Classes vertes :**
Demande de séjour à Saint Lary du 30 mai au 6 juin pour tous les élèves de CM2 (51 enfants sur les deux classes). Une réunion d'informations sera proposée aux parents en janvier.
- **Toucher terre :** les élèves de CE2 (classe de Mme Laroche-Vigier) bénéficieront de 8 séances de deux heures avec un intervenant (Mathias Le Royer de l'école d'art d'Angoulême) autour du modelage de terre. Ce projet sera mis en lien avec un projet de chorégraphie présenté en fin d'année lors d'un spectacle. L'intervention est gratuite, l'école a acheté pour 480 euros d'argile.
- **Cirque :** une demande a été faite pour les classes de CP pour des interventions autour du cirque qui donneront lieu à une représentation en fin d'année. Les CP assisteront à un spectacle de cirque courant Mars.
- **Via patrimoine :**
 - les CE1 travailleront sur le temps qui passe, les anciens métiers. 6 interventions sont prévues tout au long de l'année, en classe ou à l'extérieur avec une guide conférencière. Sur le temps des TAP, pourront être proposés des ateliers de réalisation de costume.
 - L'une des classes de CM2 travaillera quant à elle plutôt autour de l'histoire de Champniers, des histoires et légendes, de la naissance d'une légende de manière générale.
- **Rouletaboule :** un projet en sciences avec CALITOM sera mené dans les classes de CM1 et CE2/CM1.
- **Percussions :** les classes de de CM1 et CE2/CM1 ont un projet en danse et art, et sollicitent une subvention de 500 euros pour 10 séances.
- **Théâtre :** pour les deux classes de CM2, un projet théâtre se met en place avec une visite du théâtre d'Angoulême et l'écriture et mise en scène d'une pièce de théâtre.
- **Fête de l'école :**
Elle est prévue en mai 2018, les différentes classes présenteront les productions en rapport avec les projets travaillés en cours d'année.

Questions diverses :

Un questionnaire distribué aux familles a fait apparaitre les points suivants :

- La signalétique au niveau des abords de l'école est à l'étude. Des travaux vont avoir lieu dans la même rue, donc pour l'heure la réfection des voies n'est pas prévue compte tenu du passage d'engins que cela engendrera. Des panneaux clignotants seront installés.
- Le pedibus a existé mais a été abandonné faute de bénévoles.
- Les parents d'élèves demandent à ce que les camions municipaux respectent les horaires d'entrée et de sortie de l'école. Le policier municipal pourrait-il interdire l'accès à ces camions ? Madame Averlan en fera la demande, ce problème étant récurrent.
- Propreté dans les toilettes : les toilettes (principalement celles des garçons côté grandes classes)

sont effectivement très malodorantes car des élèves urinent à côté des cuvettes, voire dans la poubelle. Les toilettes sont nettoyées après chaque récréation, ce n'est donc pas un problème de nettoyage. Les élèves ont été réunis plusieurs fois avec les agents d'entretien pour leur faire prendre conscience du problème et les sensibiliser à une plus grande propreté.

- Dans la cour de récréation : certains parents s'interrogent sur d'éventuels problèmes de violence, de bagarres. Les enseignants n'ont pas eu de remontées de violence particulière (vêtement déchiré, étranglement...) à une exception près : un incident en début d'année. Les élèves des petites classes se plaignent du fait que les grands monopolisent le terrain. L'équipe enseignante rappelle qu'ils disposent de récréations séparées tous les matins.
- Au niveau rotation à la cantine, les parents souhaiteraient que cela puisse « tourner ». Actuellement, les petits passent en premier pour avoir plus de temps pour manger. Le mobilier va être renouvelé et augmenté pour offrir plus de places. Trois parents délégués ont mangé à la cantine et trouvent le nouvel espace rénové très agréable et fonctionnel.
- Étude surveillée : c'est une demande récurrente des parents. Elle a déjà lieu sur le centre de loisir, à partir de 17h30, mais il ne s'agit pas d'aide aux devoirs.
- Enfin, le questionnaire fait remonter que la grande majorité des élèves se sent bien à l'école.

La Secrétaire : Virginie Raynaud

Le Président de séance : Michel Frinaud

